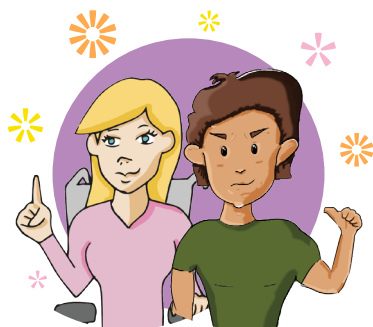


# AUTODÉTERMINATION

Choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté.



L'APAJH défend, avec vous, votre citoyenneté.  
Elle se bat pour vos droits.  
Elle se bat pour une société qui permet  
votre participation.  
Elle se bat pour votre autodétermination.



Elle a écrit cela dans tous ses projets associatifs.  
Les projets associatifs sont les documents  
qui disent ce que l'association  
fait pour accompagner les personnes  
en situation de handicap.



Tout le monde est d'accord  
pour dire que l'autodétermination c'est important.  
Tout le monde est d'accord  
pour dire que vous devez agir par vous-même  
pour vous-même.



Malgré tout ça, il existe encore des obstacles.  
Vous n'êtes pas toujours écoutés,  
entendus et respectés dans vos choix.

Parfois les professionnels, vos représentants  
légaux, vos familles, vos aidants,  
trouvent des raisons pour ne pas accompagner  
votre autodétermination.



S'autodéterminer, **c'est mener la vie qu'on a envie d'avoir.**  
S'autodéterminer, **c'est réfléchir et dire ce qu'on veut pour sa vie.**  
S'autodéterminer, **c'est tester de nouvelles choses pour apprendre.**  
S'autodéterminer, **c'est prendre des risques en assurant sa sécurité.**  
S'autodéterminer, **c'est être citoyen.**



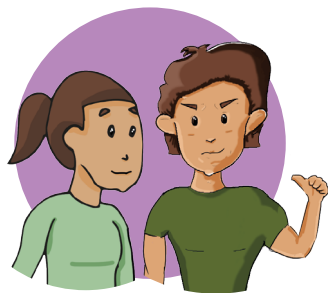
L'APAJH reconnaît votre autodétermination à tous les âges de votre vie et quel que soit votre situation de handicap.

Accompagner votre autodétermination, c'est avoir un autre regard sur le handicap.



Accompagner votre autodétermination, c'est dire qu'on sait que vous avez les compétences pour faire vos propres choix et prendre des décisions pour votre vie.

Accompagner votre autodétermination, ce n'est plus « faire ou dire à votre place » mais « être à vos côtés et à votre écoute ».



Pour permettre votre autodétermination, il faut :

- Changer les manières de penser de tout le monde
- Remettre en questions le travail des professionnels
- Travailler avec vos proches.



L'APAJH s'engage à soutenir vos décisions. Elle s'engage à répondre à l'ensemble de vos choix de vie.

Elle s'engage pour vous permettre d'être les pilotes de votre vie.



Ce qui va nous guider au quotidien pour votre accompagnement :

- Le droit à la citoyenneté pour tous
- Un respect total de vos souhaits et attentes
- Une évolution des pratiques de vos professionnels
- Une construction, avec vous, de vos accompagnements
- Un engagement de vos familles
- Une mise en avant de vos savoirs
- Une reconnaissance de votre projet de vie.

## CONCLUSION

« Rien pour nous sans nous »  
Ce n'est pas simplement un slogan.

Nous devons vous impliquer dans les décisions de l'association  
et de vos structures.

Nous devons construire avec vous les offres d'accompagnement  
des structures APAJH.

Nous devons réfléchir avec vous l'organisation de vos structures.

C'est maintenant que nous devons travailler ensemble !

Nous devons rédiger un texte fort qui engage l'ensemble de l'APAJH  
pour défendre votre droit d'écrire et construire votre vie.

Ce texte doit être prêt pour le congrès de juin 2023.



<https://www.apajh.org>